



**DELIBERATION N°2025/027/MJI PORTANT AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN
CONTRAT DE PRET D'UN MOTANT DE 1 707 027 EUROS CONSENTI PAR LA
CAISSE DE DEPOT ET CONSIGNATION POUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION
« CONSTRUCTION DUN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPALE, AFIN
D'ANTICIPER LA GESTION COMMUNALE POUR LES CYCLONES A VENIR »**

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 16

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 16 juin 2025

Présents :

ALI BACARI CHARAFINA, ALIDINA ASSANI CHAKA, MADI MARI DAROUECHI, MDALLAH ANLAMATI, SOILIH ANSOUMATI, OUMAR SAINDOU, SOUFFOU ABDALLAH, ANLI AYOUBA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, SOUFFOU ZAIN-YA, AHMED SAID, ADAM TOILIHATI, HEDJA KOURAICHIA, ABDALLAH MAMALI, MBAE LADHATI, NOUDJOUN MADI ASSANI

Absents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, SAID MADI ZAINA, NOUDJOUN MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSANI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, VITA SOIDIKI, MROIVILI AMINA, MADI MOITSOUMOU, BOURA MCOLO VITA, SAINDOU MOHAMADI

*Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

Dans le cadre des opérations de reconstruction, la commune de M'tsangamouji a fait appel à la banque des territoires qui au travers de la caisse des dépôts et des consignations propose des prêts spécifiques.

Après instruction du dossier, un prêt pour la construction du centre technique a été enregistré à hauteur de 1 707 027 €.

Veuillez trouver ci-dessous les conditions du prêt :



Offre CDC (multi-périodes)				
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale ²			
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte			
Durée d'amortissement	30 ans			
Montant	1 707 027 €			
Commission d'instruction	0 €			
Pénalité de dédit	1 %			
Durée de la période	Trimestrielle			
Taux de période	0,5 %			
TEG ¹	1,99 %			
Phase d'amortissement 1				
Durée du différé d'amortissement	60 mois			
Durée	5 ans			
Index	Taux fixe			
Marge fixe sur index	-			
Taux d'intérêt	0 %			
Périodicité	Trimestrielle			
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité			
Modalité de révision	Sans objet			
Taux de progression de l'amortissement	0 %			

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser Le Maire de signer auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne de Prêt pour un montant total de 1 707 027 € (un million sept cent sept mille vingt-sept euros) et dont les caractéristiques financières sont désignées ci-dessus.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- 1) D'autoriser Le Maire à signer auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne de Prêt pour un montant total de 1 707 027 € (un million sept cent sept mille vingt-sept euros) et dont les caractéristiques financières sont désignées ci-dessus.
- 2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA

Date : 25/06/2025

Qualité : Maire



Fait et délibéré, le 22/06/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

IBRAHIMA SAÏD MAANRIFA